

Projet agricole et photovoltaïque sur les communes de Fabrezan et de Camplong d'Aude

Livret de restitution



Ce livret contient

- Les planches de l'exposition du 25 septembre 2025
- Les réponses des porteurs de projet aux propositions du territoire

Version électronique à retrouver
en ligne via ce lien

qrco.de/fabrezan
ou ce QR Code.



Exposition
d'information
et de dialogue n°3
Jeudi 25 sept. 2025



de 17h00 à 20h00



Salle des fêtes
de Fabrezan



Votre participation

Ce livret synthétise les panneaux explicatifs du projet agrivoltaïque sur les communes de Fabrezan et de Camplong d'Aude, présentés lors de l'exposition d'information et de dialogue n°3 du 25 sept. 2025

Vous êtes invités à :

- **Prendre connaissance des informations disponibles sur le projet**

Chaque panneau est référencé par une pastille :

CONCERTATION

1	Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezan et Camplong d'Aude	p. 6
2	Un projet co-construit et partagé	p. 7
3	La concertation	p. 8
4	Rappels	p. 9
5	Les retours du territoire	p. 10
6	Le documents produits	p. 11

LE PROJET QUI SERA PRÉSENTÉ AUX SERVICES DE L'ÉTAT

7 à 12	Projet agricole	p. 13 à 17
13 à 18	Implantation & Environnement	p. 18 à 23
19 à 26	Paysage	p. 24 à 31
27 à 31	Boucle d'énergie	p. 32 à 36
32 à 35	Accompagnement du territoire	p. 37 à 40

ANNEXES

Réponses aux propositions du territoire	p. 42 à 51
Propositions du territoire non reformulées	p. 52 à 58

Afin de tracer vos questions et suggestions, nous vous proposons de renseigner le tableau ci-dessous et de conserver cette fiche pour suivre votre participation.

Vous êtes : ☐ Elu.e ☐ Citoyen.ne ☐ Voisin.e

Si vous souhaitez rester anonyme tout en suivant votre participation, vous avez la possibilité de créer un code.

Votre code (2 lettre, 3 chiffres) :

Sinon :

Nom :

Adresse mail :

Téléphone :

J'accepte que mes données soient utilisées par Acceptables Avenirs dans le cadre du projet selon sa politique de confidentialité*

Signature

Pourquoi être identifié?

La concertation est ouverte et transparente.

Un identifiant facilite le suivi de vos informations tout au long du projet.

Vous pouvez être informé directement des prochains événements autour de ce projet.

*** UTILISATION ET TRANSMISSION DE VOS DONNÉES PERSONNELLES**

Durées de stockage de vos données

Les données personnelles en notre possession sont conservées indéfiniment.

Les droits que vous avez sur vos données

Vous pouvez demander la suppression de ces données personnelles de nos bases en nous envoyant un courriel à l'adresse info@acceptablesavenirs.eu

Transmission de vos données personnelles

En aucun cas les données personnelles que nous possédons vous concernant ne sont vendues, transmises ou échangées, à quelque personne ou entité, à des fins commerciales et/ou de marketing.

Informations de contact

Si vous souhaitez exercer votre droit à la modification, à la consultation, ou à la suppression de vos données personnelles, merci de le faire par mail à l'adresse info@acceptablesavenirs.eu

Procédures mises en oeuvre en cas de fuite de données

Conformément à la procédure prévue par le règlement général sur la protection des données en cas de fuite ou d'anomalie concernant les données personnelles en notre possession, nous informerons les autorités compétentes (CNIL), et vous avertirons de la nature des données ayant fuité et la nature du risque qui peut être engendrée si cela peut entamer vos droits et libertés (données sensibles) dans un délai maximal de 72 heures après constat du problème.

**PANNEAUX
D'INFORMATION**

EXPOSITION
DU 25 SEPT. 2025

panneaux 1 à 6

CONCERTATION



Projet agricole et photovoltaïque sur les communes de Fabrezan et de Camplong d'Aude



Les motivations du **projet**

Les Caves coopératives Terre d'Expression et Vignerons de Camplong, en partenariat avec VALECO, développent un projet agricole et photovoltaïque pour répondre aux défis actuels de la viticulture et de la transition énergétique.

Le projet vise à renforcer la sécurité de l'activité viticole en transformant les parcelles en déprise, affectées par le vieillissement des vignes et le changement climatique, en zones de co-activité où seront installés des panneaux photovoltaïques et pratiqué l'élevage ovin. Cette initiative permettra de diversifier les revenus et de renforcer la durabilité de la production en replantant de nouvelles vignes sur des terres de meilleure qualité agronomique, tout en participant à la transition énergétique.



Les motivations du **dialogue**

Les Caves coopératives Terre d'Expression et Vignerons de Camplong, en collaboration avec VALECO, souhaitent élaborer ce projet en harmonie avec les attentes des acteurs locaux. **Une démarche de dialogue territorial a ainsi été mise en place pour co-construire le projet, avec plusieurs étapes, incluant des rencontres avec le public.**

Acceptables Avenirs a été missionnée pour l'animation de cette démarche.

Une charte d'engagement

Les porteurs de projet proposent une charte :

- pour garantir le respect de la co-activité "production agricole et production d'énergie" ;
- pour permettre à l'administration de prendre en compte ces engagements dans le processus d'instruction et d'autorisation de projet agri-compatible.

Un projet co-construit et partagé



Constat

Terre
d'Expression
Créateurs de vins occitans



Défi de sécurisation de l'activité viticole



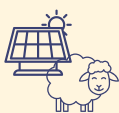
- Déprise de certaines parcelles (vieilles vignes, rendements insuffisants, vulnérabilité au changement climatique)
- Tassement du marché viticole
- Besoin de renforcer l'offre (diversification, qualité,...)



Propositions

valeco
PRODUCTEUR D'ÉNERGIES
RENOUVELABLES

Un projet réfléchi et porté avec VALECO



- Transformation des parcelles viticoles en déprise en parcelles de co-activité élevage ovin/production EnR (panneaux photovoltaïques)



- Replantation (après arrachage) de nouvelles vignes sur d'autres parcelles de meilleure qualité agronomique, pour des assemblages et/ou des cépages plus résistants au changement climatique.



Dialogue

Un projet en concertation avec le territoire



- Développer ce projet dans le cadre d'un dialogue sincère avec les acteurs du territoire et les citoyens

PRÉ-CONCERTATION *info. complémentaires dans livret de dialogue n°1 - <https://qrco.de/fabrezan>*

AVANT PROJET

- 5 novembre 2024
Comité de dialogue n°1
 - Réunion de mise en place du comité de dialogue
 - Présentation de **l'avant-projet**
- 29 novembre 2024
Exposition d'information et de dialogue n°1
 - Présentation publique de **l'avant-projet**

PROJET PROVISOIRE

- 31 mars 2025
Comité de dialogue n°2
 - Présentation du **projet provisoire**
- 19 juin 2025
Exposition d'information et de dialogue n°2
 - Présentation publique du **projet provisoire**

PROJET QUI SERA PRÉSENTÉ AUX SERVICES DE L'ÉTAT

- 4 Septembre 2025
Comité de dialogue n°3 / Comité de projet réglementaire*
 - Présentation du **projet qui sera présenté aux services de l'État**
- 25 Septembre 2025
Exposition d'information et de dialogue n°3
 - Présentation publique du **projet projet qui sera présenté aux services de l'État**

**Vous
êtes ici**



- **VALECO** : Prépare sur la base du projet final un dossier de demande d'autorisations qui sera instruit par la Préfecture
- **Préfecture** : Prend la décision finale

* Le comité de dialogue a été fusionné avec le comité de projet réglementaire selon Décret n° 2023-1245 du 22 décembre 2023 relatif au comité de projet prévu à l'article L. 211-9 du code de l'énergie

Les éléments ouverts à la co-construction

Les contours précis du projet qui fera l'objet de la demande d'autorisation en Préfecture seront dessinés sur la base du dialogue avec le territoire.

Certaines dimensions du projet sont ouvertes au dialogue, **tout en respectant les réglementations en vigueur.**

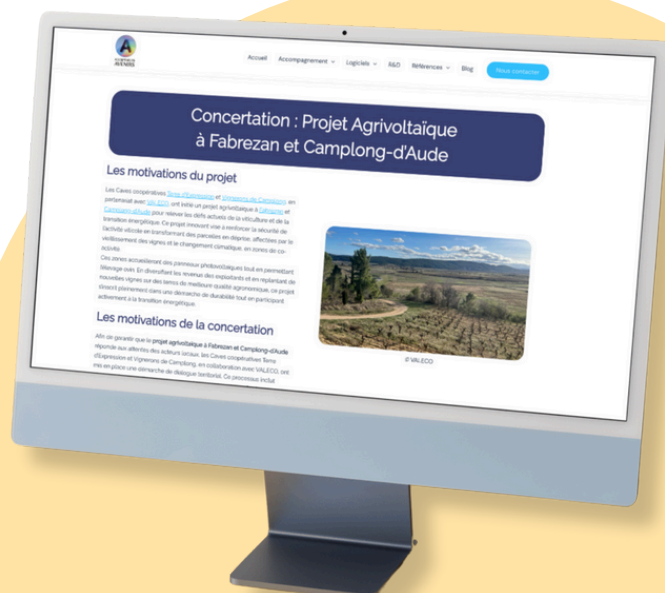
- Intégration paysagère
- Implantation du projet solaire
- Projet agricole
- Boucle d'énergie
- Ouverture au capital & Financement participatif
- Mesures d'accompagnement pour le territoire
- Concertation

Les informations sur le projet

Une page web a été mise en place à **disposition de tous**, pour accéder aux informations autour du projet et de la concertation :

- Documents produits (Expositions, Compte-rendus de comité de dialogue)
- Calendrier de la concertation
- Participation en ligne (questions, remarques, propositions)

Lien : qrco.de/fabrezan



5

Les retours du territoire

Les expositions d'information et de dialogue

Le 29 nov. 24

- **50 participants**
- 30 affiches mises à disposition
- **8 contributions reçues**
dont 52 questions
et 16 propositions



Le 19 juin 25

- **39 participants**
- 38 affiches mises à disposition
- **4 contributions reçues**
dont 7 questions
et 7 propositions



Traitement des retours

Sur les **12 contributions** reçues, il y a eu **59 questions**, **23 propositions** et **des remarques**.

Questions



Retrouver toutes les réponses des porteurs de projet dans le **livret Q/R n°2**

Propositions



Retrouver toutes les réponses des porteurs de projet dans le **livret de restitution du 25 septembre 25**

Remarques



Retrouver les retours au 1er septembre 2025 dans le **livret Q/R n°2**.

Les documents produits

EID 1

29 nov 24

Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezen et de Camplong d'Aude

Livret d'information et de dialogue n°1

Ce livret contient :

- Les planches de l'exposition du 29 novembre 2024
- Les grilles de participation pour recueillir vos remarques, questions, propositions

Une version électronique modifiable à retrouver en ligne via ce lien <https://agvo.de/fabrezen> ou ce QR Code :

Vendredi 29 novembre 2024 • de 17h00 à 20h00 • Salle des fêtes de Fabrezen

x60 livrets d'information et de dialogue
à disposition

Présentation du projet initial + encarts de participation

Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezen et de Camplong d'Aude

Livret de premières réponses des Caves & Valeco aux questions du territoire

Ce livret contient :

- Les réponses des caves et Valeco aux 12 questions du territoire reçues dans le cadre de la concertation
- L'ensemble des contributions du territoire reçues au 1er juin 2025

Accéder à la page web dédiée au projet :

<https://agvo.de/fabrezen>

- Documentaire de la concertation communales et départementales
- Informations relatives au projet

x60 livrets QR
à disposition

52 questions issues du territoire + réponses des porteurs du projet

EID 2

19 juin 25

Projet Agrivoltaïque sur les communes de Fabrezen et de Camplong d'Aude

Livret d'information et de dialogue n°2

Ce livret contient :

- Les planches de l'exposition du 19 juin 2025
- Les grilles de participation pour recueillir vos remarques, questions, propositions

Une version électronique modifiable à retrouver en ligne via ce lien agvo.de/fabrezen ou ce QR Code :

x60 livrets d'information et de dialogue n°2
à disposition

Présentation des évolutions du projet + encarts de participation

Exposition d'information et de dialogue n°2
Jeudi 19 juin 2025
de 17h00 à 20h00
Salle Paul Taudou, Camplong d'Aude

EID 3

25 sept 25

x60 livrets de restitution

Présentation du projet final + bilan de la concertation

x30 livret QR n°2

7 nouvelles questions issues du territoire + réponses des porteurs du projet

PROJET QUI SERA PRÉSENTÉ AUX SERVICES DE L'ÉTAT



Le projet a été initialement présenté au public le 29 novembre 2024 sous forme d'avant-projet, puis le 19 juin 2025 sous forme de projet provisoire.

Les panneaux suivants présentent le projet qui prend en compte l'ensemble des enjeux patrimoniaux et environnementaux, ainsi que les attentes des services de l'Etat et des institutions qui seront consultées.





PROJET AGRICOLE

Le projet agricole : en bref



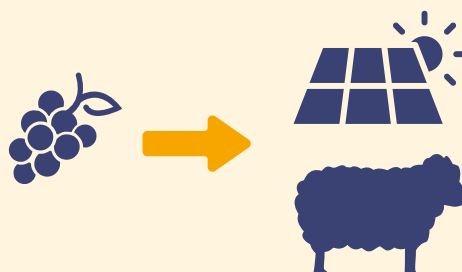
27 exploitants



72 propriétaires

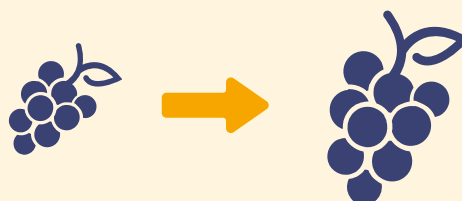
1

Changement de système de production agricole au niveau des parcelles équipées en photovoltaïques



2

Replantation de vignes sur des parcelles à meilleur potentiel



3

Extension de l'élevage ovin autour de la centrale.
(Initialement prévu dans l'Alaric)

**Participation à la
lutte contre les
incendies**

Restructuration du vignoble

Déplacement des vignes vers des terres de meilleur potentiel viticole.

Objectifs

- Adapter les plantations au changement climatique
- Faciliter la transmission des exploitations
- Maintenir la production des caves coopératives

La replantation

- VALECO finance l'arrachage et 20 000 €/ha pour la replantation
→ Prime versée uniquement en cas de replantation effective
- Parcelles identifiées par les caves et les viticulteurs

Zones propices envisagée pour la replantation

- **Fabrezan** - au nord de la commune
- **Camplong d'Aude** - recherche en cours

Impact du projet

- **environ 100 hectares vignes concernés**

Mutualisation foncière et compensations

Un principe de mutualisation foncière permettra aux propriétaires qui n'ont pas d'aménagements prévus sur leurs terrains, de bénéficier d'une somme forfaitaire à la mise en service.

Les exploitants viticoles qui ne sont pas propriétaires des terrains de l'emprise clôturée, bénéficieront d'une somme forfaitaire à la signature de la résiliation partielle.

Exploitante ovine

Mme Véronique EXPERT

- **Taille de l'élevage** : 200 ovins et 100 chèvres
- **Spécialisation** : Vente directe d'animaux vivants pour la reproduction (naisseur)
- **Races** : Rouge du Roussillon (moutons) et Rove (chèvres)
- **Mode d'élevage** : Pastoral
- **Durée de pâturage annuelle** : Toute l'année
- **Main d'oeuvre** : Familiale

Le projet agricole n'est pas figé et est amené à évoluer en fonction du contexte et des besoins du ou des exploitants

Suivi

Mise en place d'un suivi du projet agricole pendant et après la mise en exploitation.

Conventions

Des conventions seront mises en place avec les communes limitrophes afin de mettre à disposition une centaine d'hectares de surfaces pastorales complémentaires dans l'Alaric ou dans des zones enfrichées situées en périphérie des communes. Les zones prioritaires de pâturage, ciblées en 2024 avec le SDIS, ayant été touchées par un incendie en juillet 2025 (à proximité de l'autoroute), de nouvelles zones sont en cours de recherche.

La surface agricole et photovoltaïque

La surface agricole et photovoltaïque sera clôturée et disposera de **tous les équipements** nécessaires à l'activité d'élevage (abreuvoirs, parcs de contention...).

De plus un budget de l'ordre **200 000€** sera affecté pour une ou plusieurs bergeries aménagées, à la demande de ou des éleveurs.

Tant que les éleveurs et leurs besoins ne sont pas clairement identifiés, l'emplacement définitif des aménagements agricoles ne peut être arrêté.



Exemple de parc de contention



Exemple d'abreuvoir



Exemple de râtelier



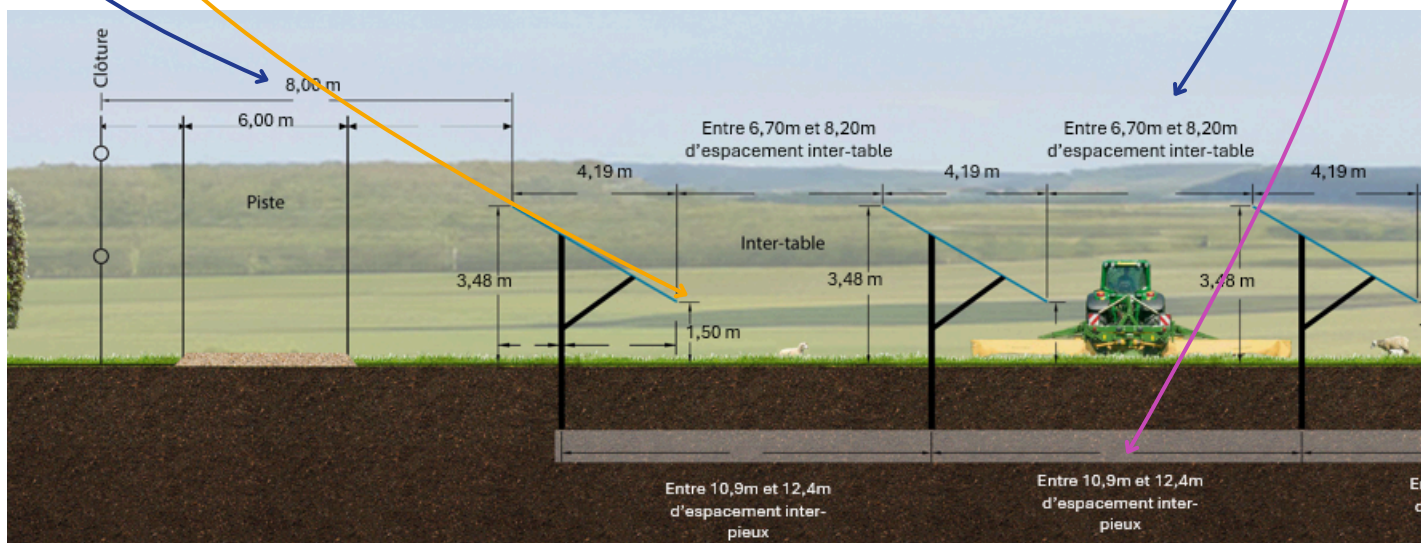
Exemple de tunnel

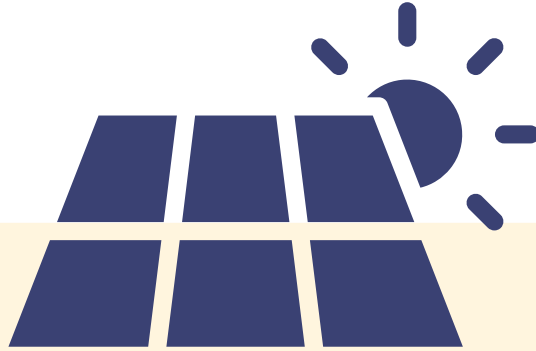
Conclusion de la note de compatibilité agricole

La centrale telle que conçue aujourd'hui par VALECO sera donc bien compatible avec une activité de pâturage ovin et, si besoin, à la mécanisation de la parcelle.

Des études pédologiques ont notamment démontré la faisabilité d'un tel projet.

Critères	Recommandations	Projet (centrale)
Type de panneaux	Fixes / trackers sur monopieux ou bipieux centraux	Panneaux fixes sur monopieux
Hauteur minimale	$\geq 1,5$ m	1,5 m
Espace inter-tables minimal	≥ 4 m	6,7 – 8,2 m
Espace inter-pieux minimal	≥ 6 m	10,9 – 12,4 m
Tournières	10 m	8 m





IMPLANTATION & ENVIRONNEMENT

Évolution de l'implantation



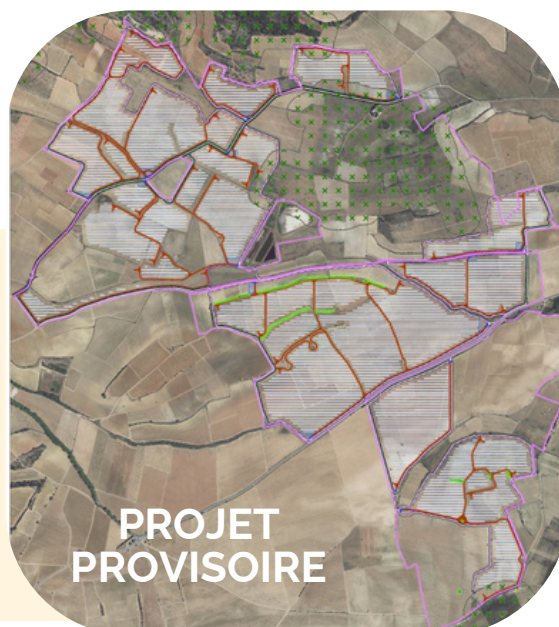
Aire d'étude

240 ha

Puissance envisagée

100 MWc

ZONE D'ÉTUDE
PROJET INITIAL



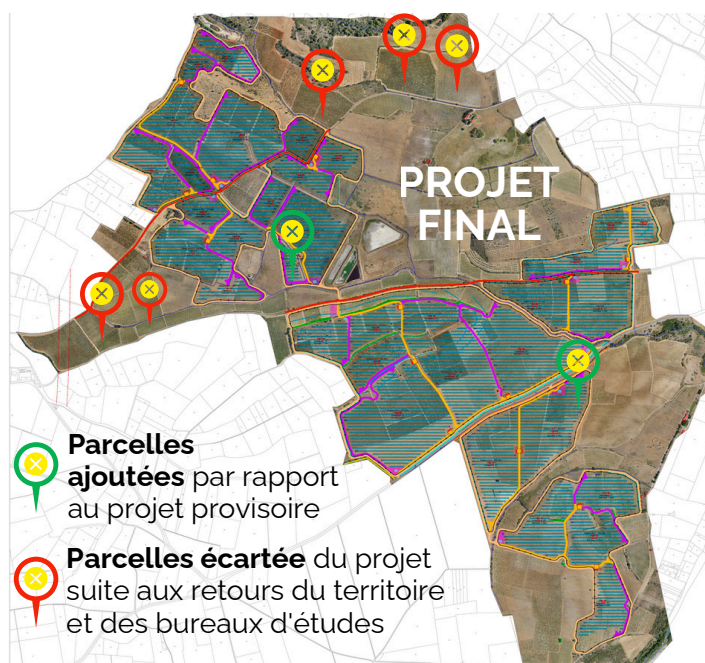
Surface cloturée 135 ha

Puissance envisagée 80 à 90 MWc

Surface projetée 33 ha

Nombre d'îlots 9

PROJET
PROVISOIRE

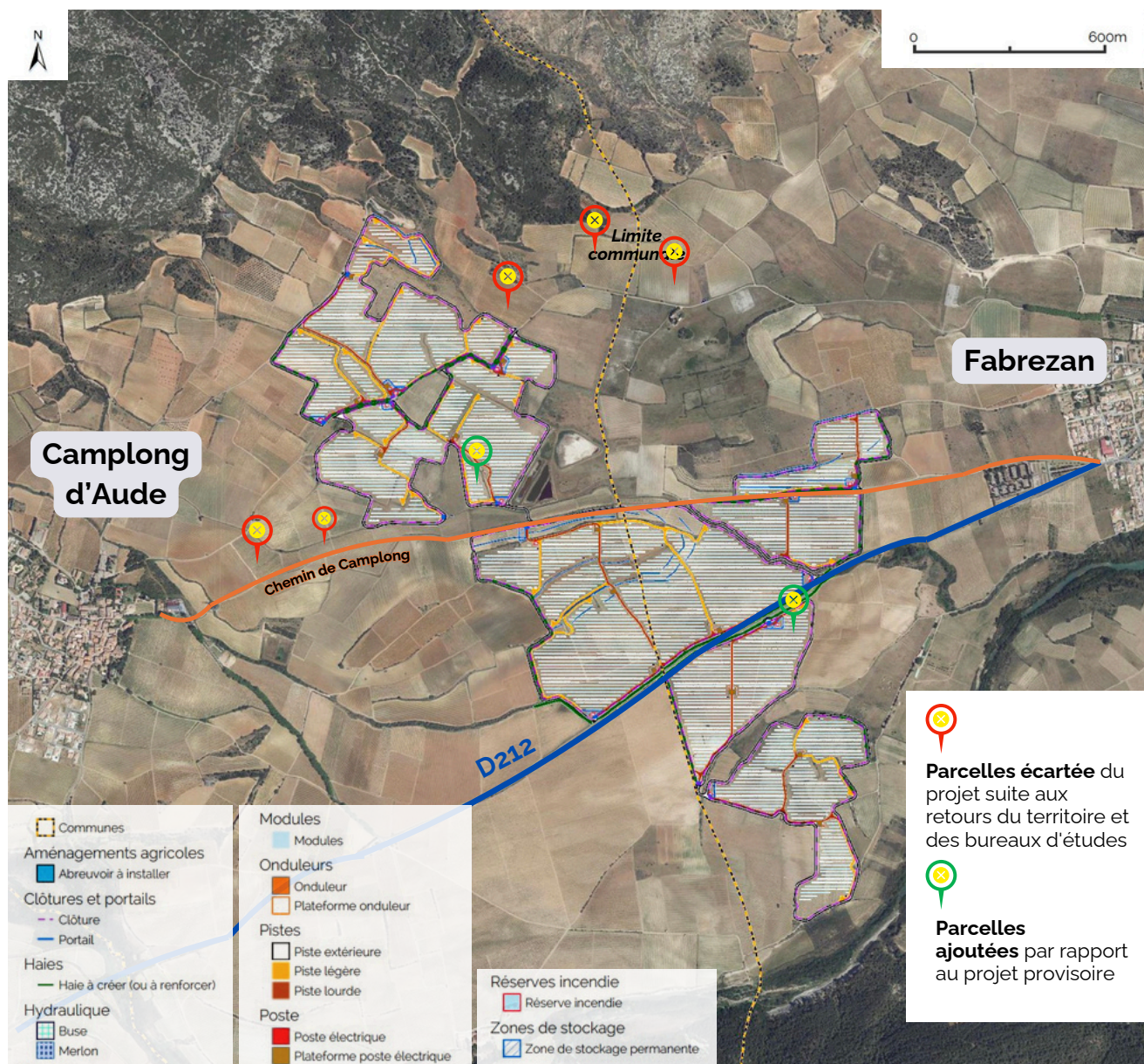


Surface cloturée 121 ha

Puissance 83 MWc

Surface projetée 32 ha

Nombre d'îlots 7



7 îlots

2 îlots < 10ha

2 îlots entre 10ha et 15ha

2 îlots en 15ha et 30ha

1 îlot = 39 ha

*îlots = enceinte clôturée d'un seul tenant.
Une route et/ou un élément topographique
ou naturel délimite deux îlots.

Puissance **83 MWc**Surface clôturée **121 ha**Surface projetée
panneaux **32 ha**Taux de
couverture **< 40%**

Environnement : choix de la zone

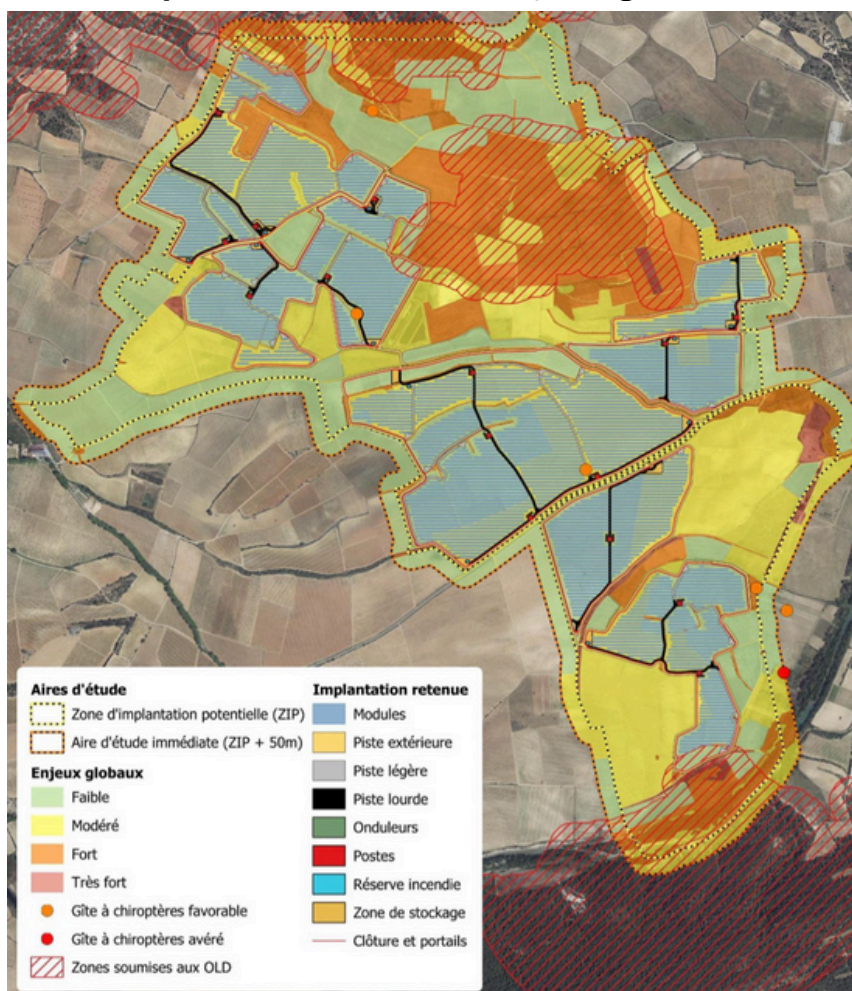
Choix de la zone projet en fonction des enjeux

Evitement des secteurs à forts enjeux

- Nord-Est de la zone sensible à l'avifaune
- La ripisylve de l'Orbieu
- La continuité avec le massif de l'Alaric
- Les haies, boisements et friches
- Les gîtes de chauves-souris et reptiles
- La zone de chasse du Faucon crécerellette

Néanmoins, un impact résiduel subsiste sur l'avifaune des milieux ouverts (parcelles viticoles et friches).

Implantation finale et enjeux globaux



Espèces impactées par le projet

- 3 peuvent revenir (Alouette lulu, Alouette des champs, Cochevis huppé)
- 3 dépendantes de milieux spécifiques (Pipit rousseline, Busard cendré, Cisticole des joncs)

**= besoin d'une
gestion ciblée
selon habitats et
espèces**

Mesures de réduction principales

Conventionnement et gestion des milieux ouverts évités par le projet garantissant de bonnes pratiques agricoles et une gestion adaptée des friches

	GESTION	ESPÈCES CIBLES
Parcelles viticoles	- Maintien en l'état actuel (engagement sur 5 ans minimum) - Conduite en conventionnel (sans insecticide chimique et utilisation réduite d'intrants) voire tendre vers l'agriculture biologique En cas d'arrachage : à réaliser hors période de nidification (entre le 1er août et le 31 février) et remplacer la vigne par une friche.	Pipit rousseline - Cochevis huppé - Alouettes
Parcelles en friche	- Maintien en l'état actuel - Entretien hors période de nidification des oiseaux et de présence d'orthoptères (entre le 1er octobre et le 31 février)	Busard cendré - Cisticole des jonc

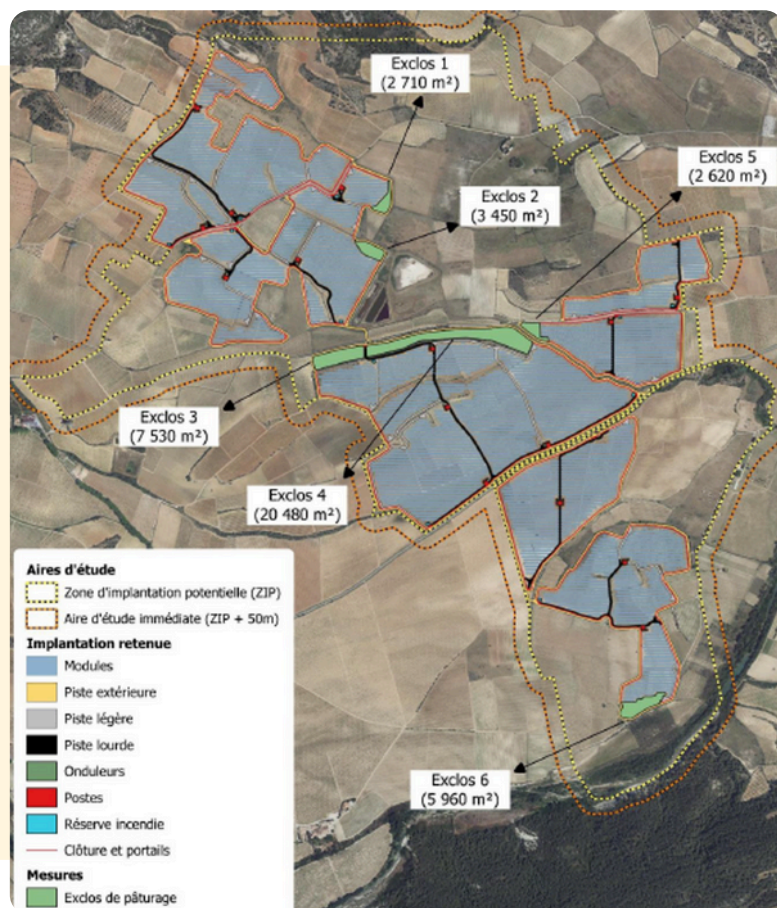
Délimitation et ensemencement d'exclos de pâturage

Zones non pâturées :

- Évolution naturelle avec fauchage tardif possible
- Plus-value biodiversité
- Nouveaux habitats pour insectes (lépidoptères, orthoptères)

Effets attendus :

- Diversification faune (insectes, oiseaux, chauves-souris)



Autres mesures de réduction



Techniques de chantier respectueuses de la biodiversité locale



Plantation/renforcement de haies paysagères favorables à la faune



Suivi écologique du chantier



Clôtures adaptées pour petite faune



Adaptation de la période des travaux aux sensibilités écologiques et conditions météorologiques



Gestion des espèces végétales exotiques envahissantes



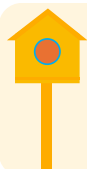
Balisage des zones sensibles



Ensemencement différencié de certaines bandes enherbées



Démantèlement doux et création de gîtes pour reptiles



Installation de nichoirs et de gîtes pour la faune volante



PAYSAGE

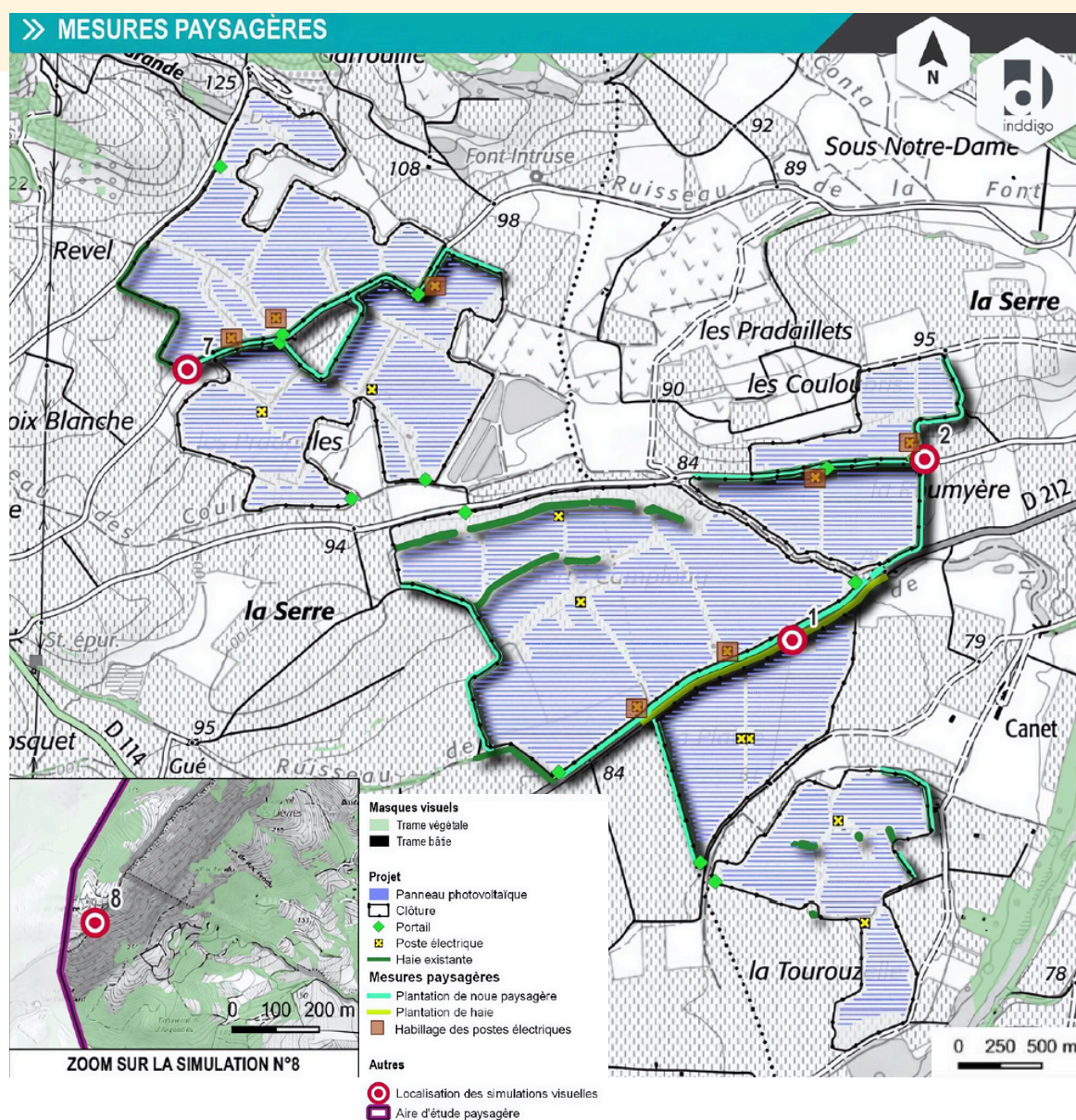
Orientations proposées par le bureau d'étude en fonction des contraintes techniques et réglementaires :

- Choix d'essences locales
- Haies modulées en hauteur et réparties pour éviter l'effet tunnel

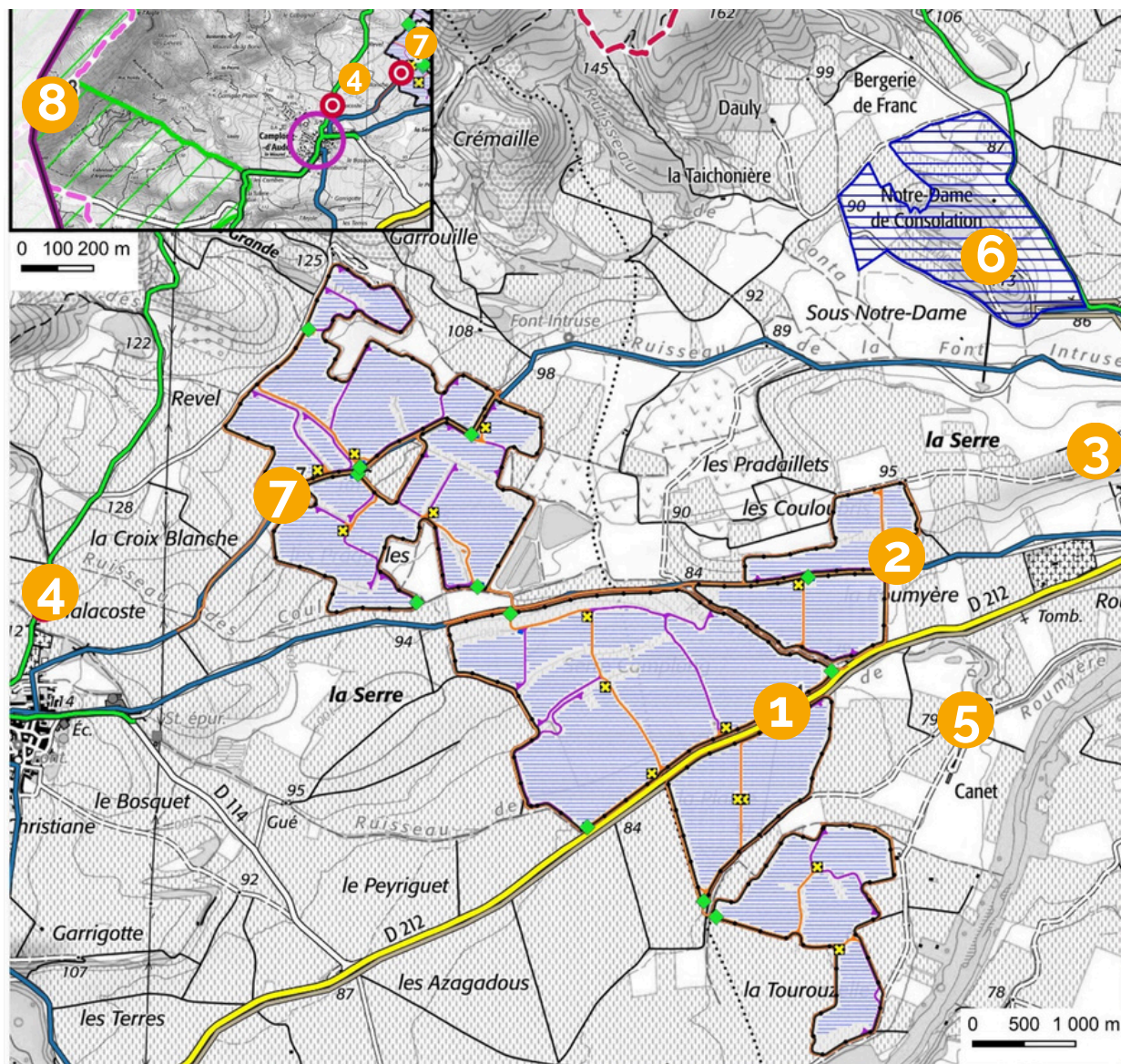
Plus-value :

- Réduction de l'impact paysagé
- Microclimat favorisé, meilleure gestion de l'eau
- Nouveaux habitats créés pour la faune

VALECO propose d'anticiper la plantation de certaines haies avant le début du chantier, afin qu'elles soient mieux développées au moment de la mise en service du projet.



Emplacement des photomontages



- 1** Depuis la **D212**
- 2** Depuis le **Chemin de Camplong**
- 3** Depuis la lisière nord-ouest de Fabrezan sur le **sentier de la Serre**
- 4** Depuis le parcours cyclable du «**Contrefort de l'Alaric**» en lisière nord de Camplong-d'Aude
- 5** Depuis le **lieu-dit Canet** (commune de Fabrezan)
- 6** Depuis le **Sanctuaire Notre-Dame de la consolation** et ses abords
- 7** Depuis le parcours cyclable du «**Découverte et baignade au pied de l'Alaric**»
- 8** Depuis le **GR36**, à proximité du Prieuré de Saint-Michel-de-Nahuze (ruines)

① Depuis la D212

Avant projet

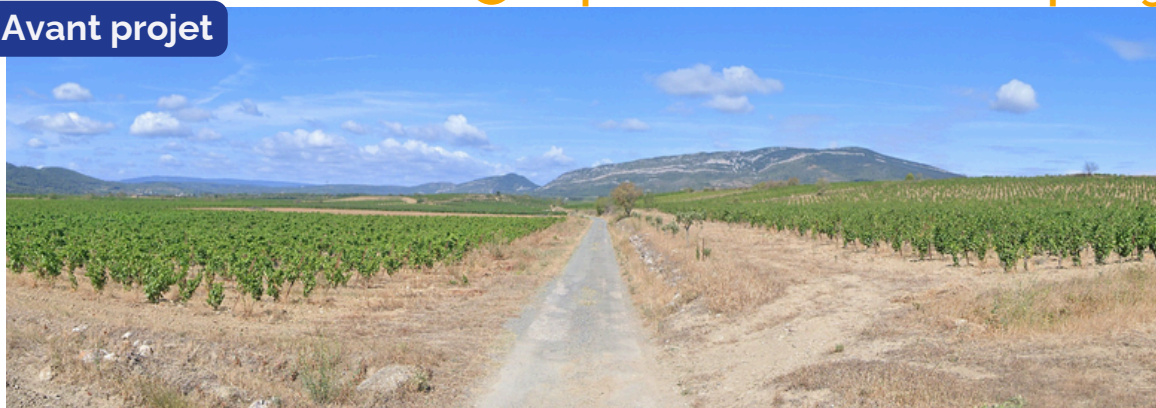


Après projet - avec intégration paysagère



② Depuis le chemin de Camplong

Avant projet



Après projet - avec intégration paysagère



③ Depuis le sentier de la Serre

Avant projet



Après projet



④ Depuis le parcours cyclable du «Contrefort de l'Alaric»

Avant projet



Après projet



Contrebas - non visible

⑤ Depuis le lieu-dit Canet

Avant projet



Après projet

⑥ Depuis le Sanctuaire
Notre-Dame de la consolation

Avant projet



Après projet



7 Depuis le parcours cyclable du «Découverte et baignade au pied de l'Alaric»

Avant projet



Après projet



8 Depuis le GR36, à proximité du Prieuré de Saint-Michel-de- Nahuze (ruines)

Avant projet



Après projet



Postes électriques

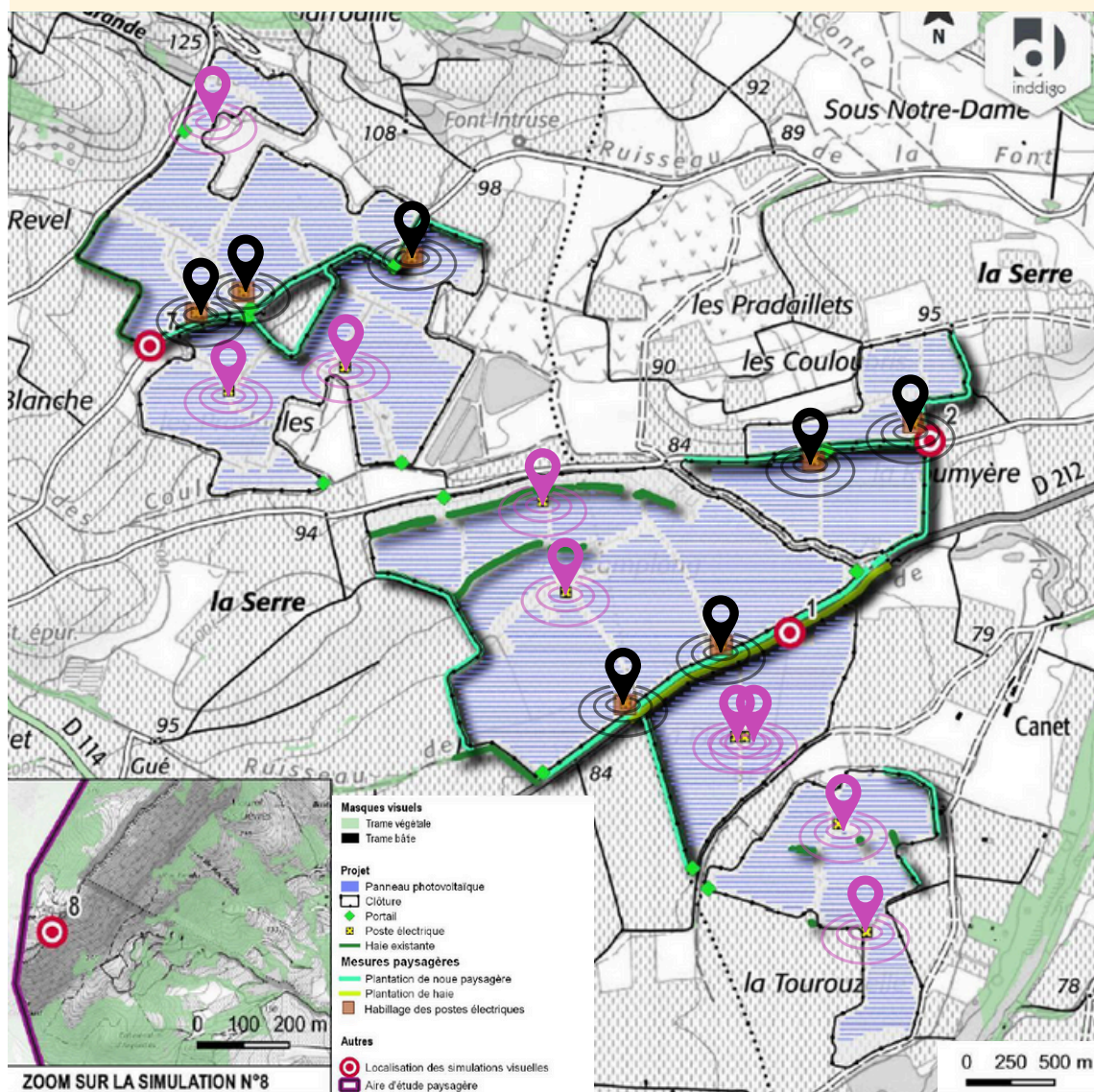


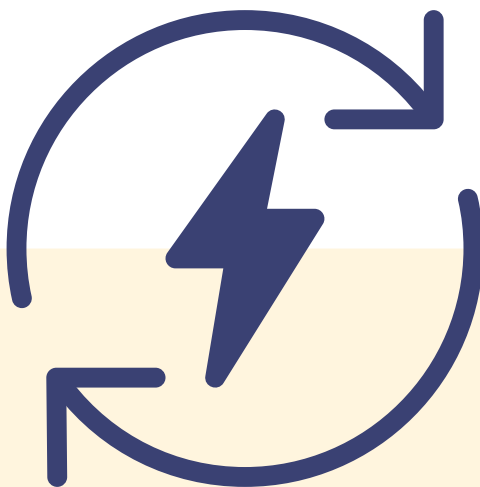
16 postes électriques ont été répartis sur toute la zone équipée, en fonction des contraintes techniques du terrain et du paysage.

→ Un empierrément est prévu pour les postes les plus visibles depuis les chemins.



→ Pour les autres, la couleur sera beige (RAL 1015)





BOUCLE D'ÉNERGIE

Avantages de la boucle d'énergie

L'énergie produite par la centrale est directement consommée par les riverains.

Les avantages

- ✓ Avoir accès à une électricité moins chère
- ✓ Comprendre et contrôler sa consommation
- ✓ Consommer une énergie locale
- ✓ Décarboner sa consommation



12 % de la production réservée à la boucle locale

→ soit 15 GWh/an (**15 000 000 kWh/an**)

→ équivalent à la conso. électrique de 3 355 foyers → **~7 200 habs.** (Insee)

Attention : calcul théorique

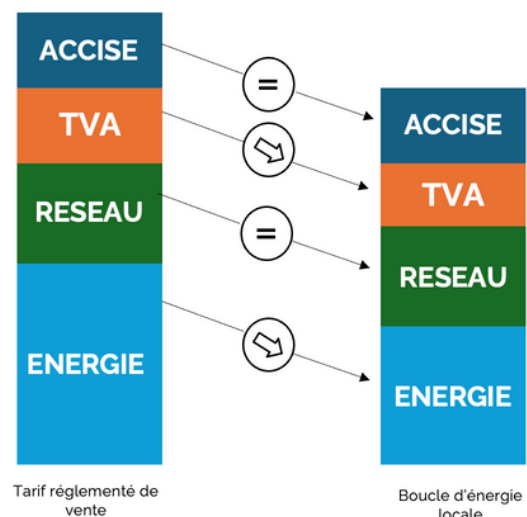
→ Production intermittente : la centrale ne produira que par périodes → en moyenne 30 % de la conso d'un foyer, le reste via les fournisseurs habituels → plus de foyers peuvent en bénéficier.

→ Consommateurs variés : l'électricité alimentera aussi bâtiments communaux, PME, ETI... → consommations très hétérogènes, pas uniquement des foyers.

Le prix de l'électricité

Se décompose en 3 parties : énergie, réseau et taxes (accise + TVA)

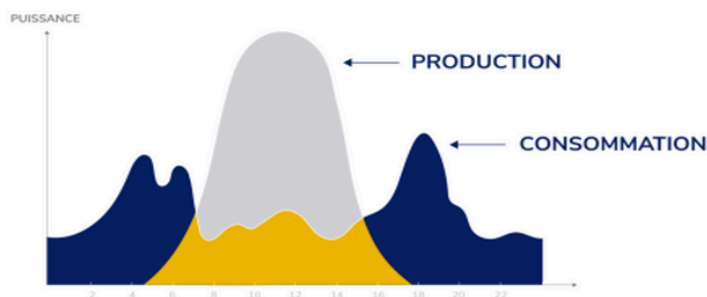
- ✓ VALECO garantit un prix de l'énergie plus bas
- ✓ La TVA diminue
- ✓ L'ACCISE restera identique ou diminuera en fonction de la puissance totale auto-consommée.
- ✓ La part réseau reste stable



Principe de la boucle d'énergie

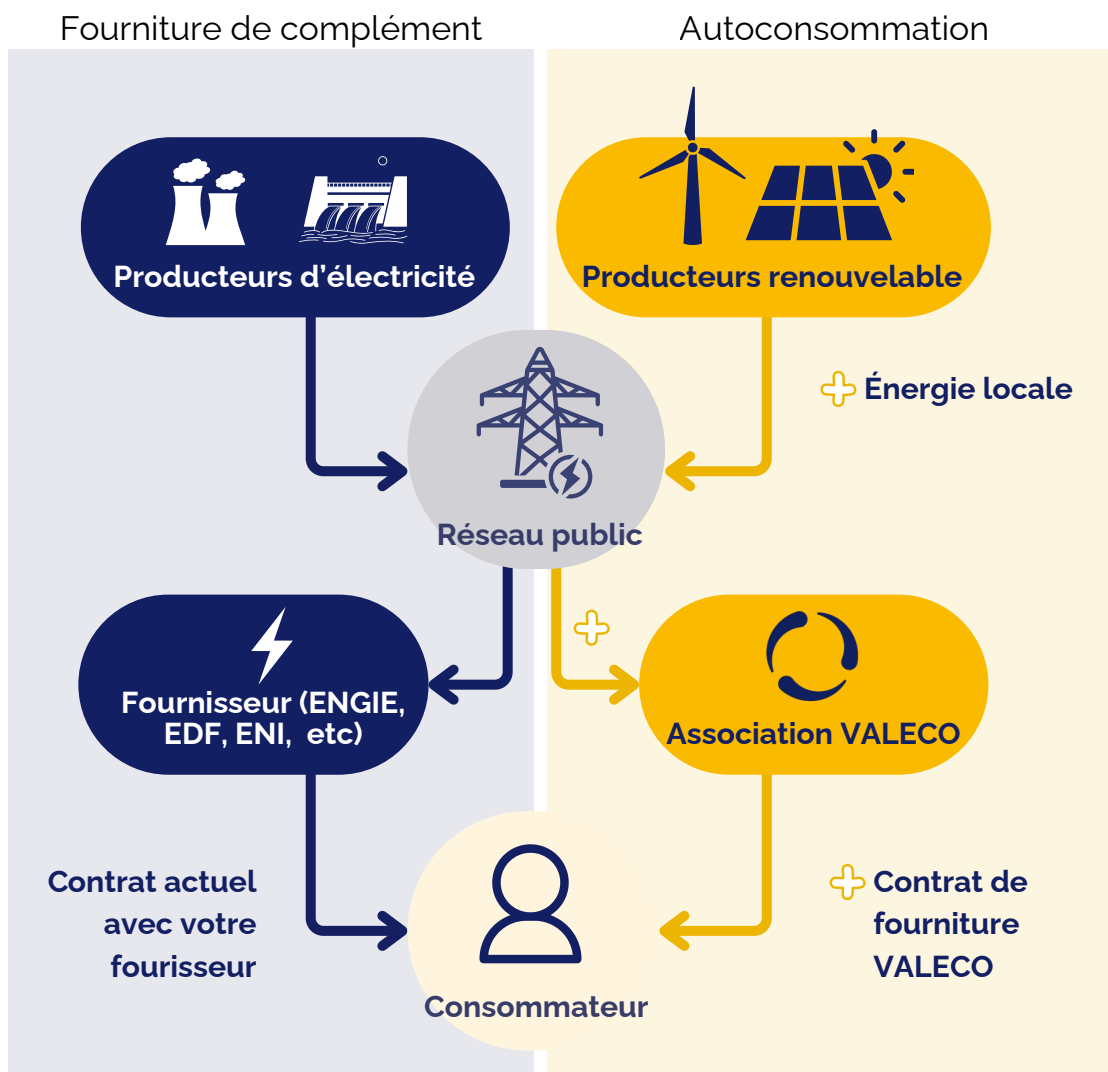
Journée solaire type

du point de vue d'un consommateur
d'électricité domestique



- Fourniture de complément
- Autoconsommation
- Surplus de production

Principe

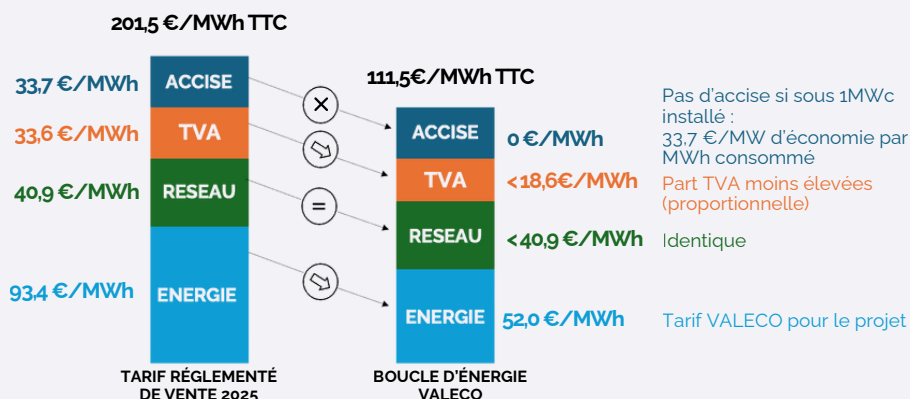


Comparatif

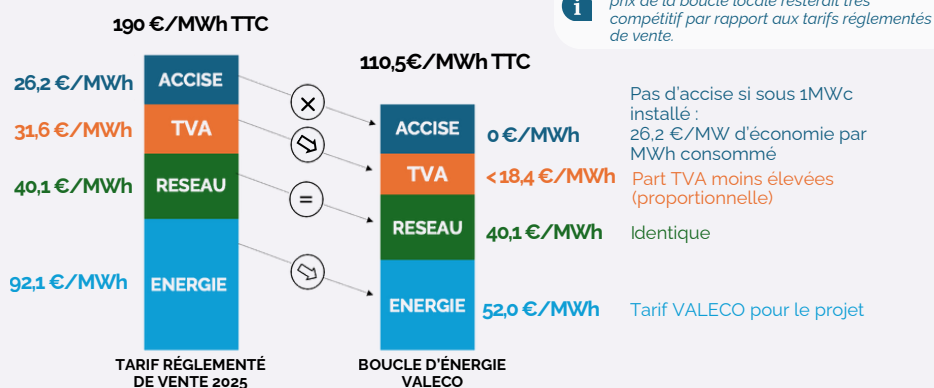
Données susceptibles d'évoluer d'ici la mise en exploitation de la centrale en fonction de la réglementation sur l'autoconsommation, des variations du tarif réglementé de vente (TRV) et en fonction de l'application ou non de l'accise.



Pour un particulier



Pour une commune



Estimation des économies

- par type de consommateurs (chiffres basés sur le TRV 2025).
- fondée sur une couverture de 30 % de la conso. locale par la production de la centrale.

	Maison individuelle équipée d'un chauffage non électrique	Maison individuelle équipée d'un chauffage électrique	Commune de 150 habitants
Consommation (MWh)	5,4 MWh *	7,7 MWh *	20 MWh **
Economies/an (si pas d'accise)	146 €	208 €	477 €
Economies/an (si avec accise)	81 €	115 €	289 €

* Profils de consommation moyens construits par Enedis et validés par la Commission de Régulation de l'Énergie

** Consommation d'une mairie de 150 habitants, répartie sur 6 compteurs incluant une mairie, une école, une salle communale, une église, des logements sociaux et une salle des chasseurs

→ Investissement d'environ 70 M€

Partenaires du projet

Terres d'Expressions	✓ Accepté	AREC	⌚ En cours de finalisation
Vignerons de Camplong	✓ Accepté	CCRLCM	⌚ En attente de réponse
Commune de Fabrezan	✓ Accepté	SYADEN	✗ Refusé à date
Commune de Camplong d'Aude	⌚ En attente de validation		

Financement participatif

Associer les citoyens et riverains au projet

- Le financement participatif consiste en la mise en place d'un prêt rémunéré où une personne physique prête une somme afin de financer un projet. La somme prêtée sera rendue avec intérêts.
- Ainsi, une personne souhaitant investir dans le projet pourra investir sous la forme d'une obligation rémunérée à un taux d'intérêt compris entre 5 et 7 % sur une durée de 2 à 5 ans.
- Montant total levé par les citoyens sur des projets VALECO depuis 3 ans : plus de 2 000 000 € en partenariat avec Enerfip.



Le financement participatif n'est pas essentiel pour la santé financière de VALECO, il s'agit d'une mesure d'accompagnement dans le but de faire profiter les habitants proches du projet des retombées de ce dernier.



ACCOMPAGNEMENT DU TERRITOIRE

Sensibilisation & valorisation du site



Affichage pédagogique

au bord de la centrale (ex. : panneaux explicatifs)



Installation de tables d'orientation sur des points de vue remarquables (ex. Signal d'Alaric, Notre-Dame de Consolation)



Organisation de visites de la centrale et/ou des caves avec proposition de partenariat avec l'office du tourisme local.

Exemple d'aménagements

Création d'un parcours de santé
/ parcours sportif

Mise en valeur des chemins de
vélos/randonnée

Aires de pique-nique, tables de
ping-pong, jeux pour enfants, bancs
publics



Possibilité d'ajouter des
panneaux pédagogiques
associés

*Mesures touristiques à préciser/faire évoluer
avec les acteurs locaux et l'office du tourisme*

Mesures : soutien à l'activité cynégétique

Fonds de compensation cynégétique

- **Contribution annuelle fixe de 1000€/an pendant toute la durée d'exploitation du parc + 10 000€ à la mise en service**
- **Utilisation des fonds** : soutien à la gestion durable du gibier : achat, reproduction, habitats



Suivi & adaptation

- **Suivi environnemental** cynégétique avant / pendant / après chantier
- **Implication directe de la société de chasse locale dans l'évaluation et l'ajustement des mesures**



Mesures de mitigation sur le terrain

- **Corridor écologique maintenu**
- **Plages horaires réglementées** pour les engins (hors périodes sensibles)



Sensibilisation & information

- **Formation des équipes chantier** aux bonnes pratiques (bruit, vitesse, comportements adaptés) – Charte Chantier Vert
- **Communication régulière** auprès des acteurs cynégétiques et de la population sur les mesures mises en oeuvre et les résultats via le comité de dialogue



Mesures : concertation continue

Poursuite des rencontres du comité de dialogue

Le comité de dialogue pourra continuer à se réunir après la phase de concertation dans la limite de :



2 réunions par an pendant l'instruction,



4 réunions par an en phase de chantier,



2 réunions par an lors des 3 premières années d'exploitation,



1 réunion par an à l'issue de ces 3 premières années d'exploitation.

ANNEXE

PROPOSITIONS DU TERRITOIRE



Les réponses des porteurs de projet aux propositions du territoire

Proposition du territoire reformulée reçue avant juin 2025 (EID2)

Proposition du territoire reformulée reçue après juin 2025 (EID3)

Le projet agricole



Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.

Proposition du territoire reformulée

Engagement sur la transparence

Orientations

VALECO **fournira des données précises** sur la production fourragère, le nombre de têtes ovines et les conditions du transfert de vignoble, avec des réponses détaillées d'ici la fin de la concertation.

Proposition du territoire reformulée

Diversification agricole

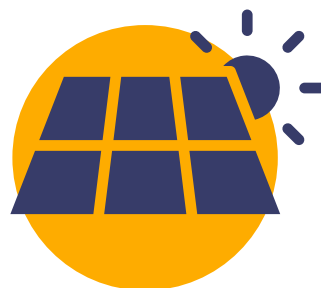
Orientations

VALECO reste **ouverte aux alternatives** (viticulture, arboriculture, maraîchage, aviculture), mais rappelle que la zone étudiée est en déprise agricole, avec un rendement limité.

La solution la plus adaptée face aux contraintes climatiques et à la difficulté de maintenir certaines cultures semble être **la transformation des terres en pâturages pour l'élevage.**

Le projet solaire

*Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.
Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.*



Proposition du territoire reformulée

Cohabitation avec le territoire

Orientations

VALECO s'engage à :

- respecter une **distance suffisante** avec les habitations,
- **adapter la taille du projet** aux besoins locaux tout en garantissant sa viabilité économique,
- **maintenir l'accessibilité** des chemins fréquentés, **en concertation** avec les acteurs locaux.

Proposition du territoire reformulée

Limiter à 20ha le dimensionnement du projet

Orientations

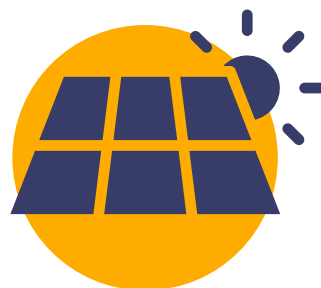
La question de la taille du projet est légitime et a bien été prise en compte lors de sa conception.

Le projet a été conçu sous forme 7 îlots de 6 à 39 ha (6ha ; 8ha ; 12ha ; 14ha ; 20ha ; 22ha et 39ha).

L'objectif de VALECO est de développer un projet qui répond à des contraintes techniques, économiques et réglementaires, et permet d'assurer des retombées positives pour le territoire, en lien avec les caves partenaires : boucle énergétique locale, fiscalité, prix préférentiels, etc.

Le projet solaire

*Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.
Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.*



Proposition du territoire reformulée

**Ajustement de l'implantation (secteur nord-ouest)
Supprimer les deux parcelles en haut à droite**

Orientations

Les 2 parcelles situées au nord-est ont été supprimées, sur recommandation du bureau d'études paysager et naturaliste, afin de réduire l'impact paysager depuis la chapelle voisine et maintenir le corridor écologique entre la plaine de la Founintrouze et les contreforts de la montagne d'Alaric.

Proposition du territoire reformulée

Mise en place d'un suivi écologique

Orientations

Nous partageons l'intérêt de cette proposition. Le diagnostic de l'état initial constitue une base pour le suivi écologique du site.

Des actions sont programmées pour organiser un suivi écologique avant chantier, pendant le chantier et en phase exploitation selon une méthodologie adaptée aux spécificités du site.

Ce suivi permettra d'évaluer l'impact réel du projet sur les milieux naturels, de mesurer l'efficacité des mesures mises en œuvre et, si nécessaire, d'ajuster certaines pratiques en phase d'exploitation.

Intégration paysagère

Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.



Proposition du territoire reformulée

Environnement et intégration paysagère

Orientations

Le projet fera l'objet d'une étude d'impact réglementaire incluant la biodiversité, les habitats, territoires de chasse et les paysages.

Dans la mesure du possible, pour limiter l'impact visuel, une division en îlots de 10-15 ha a été visée.

Proposition du territoire reformulée

Habillage en pierres pour les postes électriques

Orientations

Un empierrement est prévu pour les postes les plus visibles depuis les chemins. Pour les autres, le RAL sera adapté selon le paysage environnant (beige RAL 1015).

Mesures d'accompagnement

*Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.
Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.*



Proposition du territoire reformulée

Synergies avec les lycées agricoles

Orientations

VALECO a **exploré cette possibilité** dès le début du projet et a contacté le lycée agricole de Castelnaudary. À ce jour, aucun retour n'a été reçu, mais **cette piste reste ouverte**.

Proposition du territoire reformulée

Création de fonds pour la performance énergétique

Orientations

En tant que producteur d'énergies renouvelables, **VALECO n'a pas vocation à financer directement** l'amélioration des bâtiments et les compétences communales. Cependant, nous sommes prêts à **étudier comment soutenir les initiatives locales** dans le cadre des mesures d'accompagnement.

Autres retombées locales

*Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.
Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.*



Proposition du territoire reformulée

Équilibre des retombées économiques

Orientations

Chaque propriétaire/exploitant bénéficiera des **mêmes avantages** économiques liés à la signature de leur promesse de bail.
VALECO **garantit** une homogénéité des contrats fonciers pour assurer une **répartition juste des retombées économiques**.

Proposition du territoire reformulée

Bénéfice pour les populations locales

Orientations

Les habitants, entreprises et communes de Fabrezan et Camplong seront les **premiers bénéficiaires de la boucle d'énergie locale**, avec un accès à un contrat d'électricité à tarif préférentiel.
La boucle locale sera étendue au delà des deux communes d'accise du projet.

Concertation

*Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.
Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.*



Proposition du territoire reformulée

Processus de concertation et résultats

Orientations

VALECO privilégie le dialogue. Selon les attentes du public et des collectivités, une réunion publique pourra être organisée.

Favorable au maintien du comité de dialogue, VALECO soumettra la proposition de réunion publique au comité de dialogue.

Depuis 2023, nous avons consulté les acteurs locaux à l'échelle départementale afin de bâtir un projet cohérent avec son territoire. Conformément aux obligations réglementaires, une **Étude d'Impact évaluera les enjeux environnementaux, paysagers et sociaux** et accompagnera la demande de Permis de Construire.

Alternatives



Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.

Proposition du territoire reformulée

Favoriser les initiatives citoyennes

Orientations

VALECO est un producteur d'énergies renouvelables et une entreprise privée qui a bien sûr **besoin de trouver une rentabilité** dans ses projets.

VALECO reconnaît l'importance des initiatives citoyennes et des projets à plus petite échelle et **ne s'oppose pas à ces démarches locales.**

La réussite de la transition énergétique nécessitera la mise en œuvre de toutes les typologies de projets.

Proposition du territoire reformulée

Les caves pourraient consulter d'autres opérateurs

Orientations

VALECO et les caves de Fabrezan et Camplong d'Aude **définissent ensemble le projet, toujours en élaboration.** En attendant, des réponses doivent encore être apportées et VALECO s'engage à y **répondre d'ici la fin de la concertation**

Alternatives



Pour alléger la présentation les propositions du territoire ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées en annexe du livret de dialogue n°2.

Proposition du territoire reformulée

Abandon du projet : Installer le projet ailleurs

Orientations

Le projet est porté par les Caves coopératives, en partenariat avec VALECO, pour répondre aux défis du changement climatique et de la déprise viticole. Il prévoit d'installer des panneaux photovoltaïques sur des parcelles peu productives, en y maintenant une activité agricole (élevage ovin), et en replantant les vignes sur des terres plus adaptées.

L'installation sur des sites artificialisés (parkings, toitures, etc.) est pertinente dans d'autres contextes, mais ici, le projet vise à répondre à un besoin local agricole, en conciliant transition énergétique et adaptation viticole.

Proposition du territoire reformulée

Remplacer le projet agrivoltaïque par des plantations d'arbres.

Orientations

Le projet est porté par les Caves coopératives, en partenariat avec VALECO, pour répondre aux enjeux de déprise viticole et de changement climatique.

L'installation de panneaux photovoltaïques sur des parcelles peu productives, associée à une activité d'élevage ovin, permet de revaloriser le site et de sécuriser les retombées économiques pour les propriétaires de parcelles équipées. Cette dynamique ne serait pas possible dans le cadre d'un projet exclusivement forestier, qui nécessiterait d'autres financements et n'apporterait pas les mêmes bénéfices à la filière.

Cela dit, le projet prévoit une large insertion paysagère avec la plantation de haies sur plusieurs kilomètres. La plantation d'arbres peut être envisagée en complément, notamment sur les zones non équipées de panneaux (hors obligations de débroussaillage), sous réserve que les conditions environnementales et agricoles le permettent et que ce soit autorisé par le Service départemental d'incendie et de secours (SDIS).



Reformulations / Propositions d'origine

Proposition du territoire reformulée reçue avant juin 2025 (EID2)

Proposition du territoire reformulée reçue après juin 2025 (EID3)

Reformulation / Propositions d'origine

Pour alléger la présentation, les propositions du territoire dans l'exposition, ont été reformulées et groupées pour certaines.

Les propositions originales non reformulées sont présentées ci-dessous.

Le projet agricole

Proposition du territoire reformulée

Engagement sur la transparence

Proposition non reformulée 1 :

« La conception même du projet nous semble avoir des aspects très positifs, tels que l'aide d'un industriel de l'énergie aux mutations agricoles, mais aussi des aspects que nous jugeons fortement négatifs liés au risque d'alibi. En effet, il existe un doute sérieux sur la sincérité de ce projet d'agrivoltaïsme ovin, qui verrait la culture de la vigne remplacée par la présence de moutons 2 ou 3 semaines par an pour l'entretien sous-panneaux. A cet égard, l'aspect ovin a toute l'apparence d'un prétexte, ce qui ne devrait pas échapper à l'Etat, d'autant qu'aucune indication n'est fournie sur la quantité d'UF/ha produites sous les panneaux et dans la zone principale de pâture (l'Alaric) et qu'on ignore, par conséquent, le nombre de têtes ovines concernées. De même aucune information n'est fournie sur les conditions exactes du transfert de vignoble. »

Proposition du territoire reformulée

Diversification agricole

Proposition non reformulée 2 :

« Une autre approche, réellement agrivoltaïque, alliant petites parcelles viticoles, arboricoles, maraîchères (avec des forages) et aviculture nous aurait semblé mieux correspondre aux besoins du territoire en matière de diversification et de sécurisation énergétique/alimentaire tels qu'ils commencent à s'exprimer dans les Projets Alimentaires Territoriaux. »

Mesures d'accompagnement

Proposition du territoire reformulée

Synergies avec les lycées agricoles

Proposition non reformulée 3 :

« Exploration des synergies entre la centrale et le lycée agricole. : la centrale est dans les Corbières. Le lycée agricole qui a une filière élevage est à Castelnaudary. Le lycée de Carcassonne a une filière vigne et vin.

Le lycée agricole de Lézignan ne propose que des filières services en milieu rural sans production.»

Proposition du territoire reformulée

Création de fonds pour la performance énergétique

Proposition non reformulée 4 :

« Il conviendrait de proposer des fonds permettant de financer des économies d'énergie tant pour la collectivité (éclairage public, bâtiments) que pour la population. L'amélioration de la performance des bâtiments constitue le premier levier de baisse de la facture d'énergie..»

Autres retombées locales

Proposition du territoire reformulée

Équilibre des retombées économiques

Proposition non reformulée 5 :

« La question de la distribution de la richesse générée doit être rééquilibré pour que l'ensemble des acteurs et publics impactés soient justement indemnisé..»

Proposition du territoire reformulée

Bénéfice pour les populations locales

Proposition non reformulée 6 :

« Pourquoi réduire la facture des entreprises de la ZAC de Lézignan qui ont construit d'immenses entrepôts sans y installer le moindre panneau solaire. Les retombées économiques doivent concerner la population directement impactée (bourg de Fabrezan et Camplong uniquement) »

Concertation

Proposition du territoire reformulée

Processus de concertation et résultats

Proposition non reformulée 7 :

« Il me paraît nécessaire d'organiser un débat public où les gens pourraient exprimer plus facilement leurs craintes, doutes, espoirs ou attentes d'un tel projet. »

Proposition non reformulée 8 :

« Le maintien du comité est pertinent afin de suivre le bon déroulement du projet et la réalisation des différents objectifs. »

Proposition non reformulée 9 :

« Proposition de sujet de concertation : Quelle surface est acceptable sur le territoire au regard des enjeux environnementaux, paysagers ainsi qu'en termes d'acceptabilité sociale? la séquence ERC débute par la notion d'évitement. Une étude à l'échelle du territoire (allant plus loin que le simple territoire des deux communes concernées) a-t-elle été menée qui permette de justifier que ce choix de site d'implantation n'est pas évitable ? »

Alternatives

Proposition du territoire reformulée

Favoriser les initiatives citoyennes

Proposition non reformulée 10 :

« Les retombées économiques notamment sur les vigneronns qui céderont l'usage de leurs terres et la manne aux communes concernées seront sources de discorde sur le "territoire". Ce projet est à échelle industrielle et les nuisances sont disproportionnées par rapport aux bénéfices réels à l'échelle du territoire. Des projets citoyens voient le jour, à l'échelle du territoire, portés par les "acteurs" du territoire pour leur propre bénéfice et leurs besoins. C'est un projet capitaliste nuisible aux territoires.. »

Proposition du territoire reformulée

Les caves pourraient consulter d'autres opérateurs

Proposition non reformulée 11 :

« Peut-être faudrait-il que les présidences des caves demandent à Valéco d'amender son projet et/ou sollicitent d'autres opérateurs agrivoltaïques pour examiner des propositions plus élaborées.. »

Proposition du territoire reformulée

Abandon du projet : Installer le projet ailleurs

Proposition non reformulée 21 :

"Placez des panneaux sur les endroits anthropisés par l'homme avant de vous installer dans des espaces naturels ou agricoles : parkings, hangars, centres commerciaux, le long des voies de chemins de fer..."

Proposition du territoire reformulée

Remplacer le projet agrivoltaïque par des plantations d'arbres.

Proposition non reformulée 22 :

"Je suggère de plutôt planter des arbres sur ces 200 ha afin de générer de pluie (70% des précipitations viennent de l'évapotranspiration des plantes). Cela participera aussi à retenir l'eau dans les sols (racines) et lutter contre le manque d'eau."

Implantation du projet solaire

Proposition du territoire reformulée

Environnement et intégration paysagère

Proposition non reformulée 12 :

« Les enjeux environnementaux et paysagers sont capitaux dans le contexte de préservation de la biodiversité. Certaines d'espèces animales et végétales risquent selon l'implantation du projet d'être fortement impactées.

Il est essentiel de penser globalement: par exemple certaines espèces comme l'aigle royal ou le circaète Jean-le-blanc ne nichent pas sur le site même mais celui-ci constitue en partie un territoire de chasse important. Toujours pour les rapaces, le busard cendré est nicheur sur site. Les impacts environnementaux possibles ne concernent pas seulement la zone d'étude. »

Proposition non reformulée 13 :

« La taille de la zone qui semble visée par votre projet est totalement incompatible avec la taille que nous préconisons dans les cas où aucun obstacle lié à la protection de la biodiversité ou du paysage n'existe, et qui est de 10 à 15ha par installation. En outre, cette zone est située sur un axe touristique remarquable (la route de Lagrasse).»

Proposition du territoire reformulée

Cohabitation avec le territoire

Proposition non reformulée 14 :

« Ma maison "domaine de Canet" se trouve à côté de zone pressenties, que les panneaux solaires ne se plantent pas juste après ma maison svp »

Proposition non reformulée 15 :

« Est-ce que les dimensions du projet peuvent être réduites aux besoins locaux d'électricité ? »

Proposition non reformulée 16 :

« Maintenir les chemins actuels très fréquentés par les promeneurs sera déjà un bon début. »

Proposition du territoire reformulée

Limiter à 20ha le dimensionnement du projet

Proposition non reformulée 17 :

"Le photovoltaïque doit rester à taille raisonnable (20 ha maxi) et correspondre à la consommation des habitants ..."

Proposition du territoire reformulée

Ajustement de l'implantation (secteur nord-ouest) Supprimer les deux parcelles en haut à droite

Proposition non reformulée 18 :

"Page 16; concernant le plan d'implantation zoom nord-ouest, il serait judicieux de supprimer les deux parcelles en haut à droite afin d'assurer une certaine continuité entre la plaine de la Founintrouze et les contreforts de la montagne d'Alaric."

Proposition du territoire reformulée

Mise en place d'un suivi écologique

Proposition non reformulée 19 :

"Un suivi de l'évolution de la faune et de la flore serait intéressant. D'autant que le point zéro est connu."

Proposition du territoire reformulée

Habillage en pierres pour les postes électriques

Proposition non reformulée 19 :

"Un habillage en pierres comme réalisé au niveau du nouveau réservoir d'eau de la commune serait intéressant."

Projet agricole et photovoltaïque sur les communes de Fabrezan et de Camplong d'Aude

Merci pour votre participation

Pour plus d'informations

Retrouver en ligne, toute l'information liée au projet et à la concertation via ce lien

qrco.de/fabrezan ou en flashant ce QR Code.



Suite de la concertation

Le recueil des contributions se fera désormais dans le cadre de la phase d'enquête publique réglementaire.

Pour toute question spécifique, vous pouvez :

- **contacter les membres du comité de dialogue,**
- ou **écrire directement** aux chefs de projet Valeco :
 - amandinelacroix@groupevaleco.com
 - yannickvialles@groupevaleco.com



**Terre
d'Expression**
Créateurs de vins occitans

 **valeco**